

13 OCT. 2023

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2023

N° DC 2023-02-01

Syndicat Mixte de Sioule et MorgeLieu-dit Monteipdon
63440 SAINT PARDOUX**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-trois, le 30 septembre à 9h30, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint Pardoux, sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

Date de convocation : 20 septembre 2023

Nombre de membres : en exercice : 118
Présents : 67 Pouvoirs : 9
Votants : 76 (dont 9 procurations)

Présents : Thierry ALEXANDRE (BAS ET LEZAT); Bernard AMEILBONNE (AIGUEPERSE); Michel AUBIGNAT (SAINT REMY DE BLOT); Pierre BARBARY (PONTGIBAUD); Michèle BARBECOT (SAINT OURS LES ROCHES); Denis BARDEL (BLOT L'EGLISE); Michaël BARE (CHARBONNIERES LES VIEILLES); Davy BELLARD (NEUF EGLISE); Marie-Andrée BERKES (SAINT OURS LES ROCHES); Sébastien BLANC (LOUBEYRAT); Patrick BLANCHONNET (AYAT SUR SIOULE); Chantal BLOT-BOUCHE (SAINT PARDOUX); Grégory BONNET (MONTCEL); Joël BOUGAREL (ARS LES FAVETS); Loïc BOULAIS (SAINT QUINTIN SUR SIOULE); Florent BOURLON (POUZOL); Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT); Mathieu CAMUS (POUZOL); Marc CARRIAS (EFFIAT); Jean-Patrick CAZAL (MOUREUILLE); Christelle CHAMPOMMIER (MONTAIGUT EN COMBRAILLE); Daniel CHARRAUX (TEILHET); Jean-Luc CHASTAGNAC (SAINT ANGEL); Daniel CLUZEL (GOUTTIERES); Laurent COLLARDEAU (TEILHEDE); Alain DESNIER (SAINT HILAIRE LA CROIX); Alain DURIN (ARS LES FAVETS); Emmanuelle ESCAMEZ (BUXIERES SOUS MONTAIGUT); Laetitia GARDARIN (CHAPDES BEAUFORT); Marc GIDEL (SAINT GERVAIS D'Auvergne); Alain GIMENEZ (AYAT SUR SIOULE); Claude GRENAT (SAINT PRIEST DES CHAMPS); Marie Françoise HUBERT (JOZERAND); Philippe IMBAUD (YOUX); Christian JEROME (SAINT ELOY LES MINES); Guillaume JOUANADE (TEILHEDE); Gabriel LABAYE (LA CROUZILLE); Pascal LABBE (SAINT AGOULIN); Magalie LABIAULE (BLOT L'EGLISE); Paul LASSET (SAINT MYON); Julien LECLACHE (LAPEYROUSE); Jean-Claude LEDUC (DURMIGNAT); Jocelyne LELONG (SAURET BESSERVE); Jean-Claude LEMOINE (SAINT MYON); Guy MAQUAIRE (SAINTE CHRISTINE); Gilles MAS MONNET (ARTONNE); Pascal MONTAGNE (MARCILLAT); Josette MOULY (SERVANT); Evelyne OLIGNER (CHAPTUZAT); Roger OLLIER (BUXIERES SOUS MONTAIGUT); Michel PAQUET (SAINT AGOULIN); Jean Luc PORTE (JOZERAND); Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES LES VIEILLES); Jean-Paul POUZADOUX (COMBRONDE); Jean-Luc QUINTY (MONTAIGUT EN COMBRAILLE); Marcel RAYNAUD (ESPINASSE); Daniel REYNAUD (SAINT GAL SUR SIOULE); Bernard ROCHON (SAINTE CHRISTINE); Anne Sophie RODRIGUES (CHAMPS); Bruno RYCKEBUSCH (SAINT REMY DE BLOT); Cendrine SAUTHON (BAS ET LEZAT); Odile SOULIER (SAINT GERVAIS D'Auvergne); Jean-Luc TIXIER (MONTPENSIER); Jacques VILLECHENON (GOUTTIERES).

Absents ayant donné procuration :

Cédric BOILOT (SAINT ELOY LES MINES) ayant donné pouvoir à Christian JEROME (SAINT ELOY LES MINES)

Jérôme BOREL (SERVANT) ayant donné pouvoir à Josette MOULY (SERVANT)

Didier BOURNAT (MOUREUILLE) ayant donné pouvoir à Jean-Patrick CAZAL (MOUREUILLE)

Florian CHANET (MONTPENSIER) ayant donné pouvoir à Jean-Luc TIXIER (MONTPENSIER)

Guillaume CRISPYN (CHAMPS) ayant donné pouvoir à Anne-Sophie RODRIGUES (CHAMPS)

Pierre EVRAIN (LOUBEYRAT) ayant donné pouvoir à Sébastien BLANC (LOUBEYRAT)

Jean-François PORTE (MONTCEL) ayant donné pouvoir à Grégory BONNET (MONTCEL)

Fabien ROUX (MARCILLAT) ayant donné pouvoir à Pascal MONTAGNE (MARCILLAT)

Etienne ONZON (COMBRONDE) ayant donné pouvoir à Jean-Paul POUZADOUX (COMBRONDE)

Madame Emmanuelle ESCAMEZ a été élu secrétaire de séance.

Objet : Election d'un nouveau membre du Bureau

La commune de Montaigut en Combraille a fait part de la démission de Monsieur Jean-Marc SAUTERAU de ses fonctions de délégué titulaire du Syndicat de Sioule et Morge.

Par délibération en date du 6 septembre 2023, le Conseil Municipal de Montaigut en Combraille a désigné Madame Christelle CHAMPOMMIER comme nouvelle déléguée titulaire au sein du Comité Syndical de Sioule et Morge.

Monsieur Jean-Marc SAUTERAU était membre du Bureau Syndical de Sioule et Morge.

Le Président rappelle que conformément à l'article 7.3 des statuts du Syndicat modifiés par l'arrêté du Préfet du Puy de Dôme n°20221691 en date du 17 novembre 2022, « le Comité syndical désigne, parmi ses membres, un bureau composé de dix-huit membres parmi lesquels un président et un ou plusieurs vice-présidents ».

Le Bureau ne comptant plus que 17 membres suite à la démission de M. SAUTERAU, il est nécessaire de désigner un 18^{ème} membre pour le Bureau.

Pour mémoire, les membres actuels du Bureau sont les suivants :

Luc CAILLOUX, Président
Marc CARRIAS, 1^{er} Vice-Président
Grégory BONNET, 2^{ème} Vice-Président
Jocelyne LELONG, 3^{ème} Vice-Présidente
Denis BARDEI
Sébastien BLANC
Cédric BOILOT
Jérôme BOREL
Daniel CLUZEL
Olivier COUCHARD
Marc GIDEL
Julien LECLACHE
Karina MONNET
Michel PAQUET
Chantal PIEUCHOT-MONNET
Sébastien PORTIER
Dominique RAYNAUD
1 personne à désigner

Le Président indique que Mme CHAMPOMMIER serait intéressée pour devenir membre du Bureau ; cette dernière confirme qu'elle serait d'accord. Puis le Président demande si un autre membre du Comité Syndical souhaiterait faire partie du Bureau. Aucun autre délégué ne se manifeste.

Le Président indique que conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, l'assemblée peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour cette nomination, dans la mesure où aucune disposition législative ou réglementaire ne s'y oppose.

Il propose donc à l'assemblée de ne pas procéder au scrutin secret, et il propose également de désigner Mme Christelle CHAMPOMMIER comme membre du Bureau Syndical.

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation du 18^{ème} membre du Bureau,
- **DESIGNE** à l'unanimité Mme Christelle CHAMPOMMIER comme membre du Bureau du Syndicat Mixte de Sioule et Morge.

Fait et délibéré à Saint Pardoux,
le 30 septembre 2023

Le Président,
Luc CAILLOUX

